



## FOOT N°530 DU JEUDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2022

### VALIDATION DES ENTENTES

---

#### Seniors D4 :

- Bonne/Vallée Verte

#### Seniors D5 :

- Lanfonnet/Dingy
- Salèves/Arthaz

#### Seniors Féminines :

- Villaz/Filière/Evire

#### U18F :

- Villaz/Filière/Evire
- St Cergues/Bons

#### U15F :

- Villaz/Filière/Evire
- Perrignier/TEGG

#### U17 :

- Reignier/Salèves

#### U15 :

- TEGG/Perrignier
- Reignier/Salèves

#### U13 :

- Perrignier/TEGG
- TEGG/Perrignier

#### U9 :

- Reignier/Arthaz

#### U7 :

- Reignier/Arthaz

### TOURNOIS

---

Le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser.



**Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.**

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles),
- du respect des temps de jeu et de repos

#### **TOURNOIS INTERNATIONAUX :**

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

*Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.*

#### **CORRESPONDANCE**

---

##### **CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :**

###### **Commission des Jeunes :**

AJ Ville la Grand – Haut Giffre – Cranves Sales – AS Marin

###### **Commission Sportive :**

A. Portugais – FC Haut Rhône – FC Cruseilles – US Mont Blanc

###### **Commission des Coupes :**

FC Cranves Sales – AJ Ville la Grand – Beaumont Collonges FC – AG Bons – CSA Poisy – ASC Sallanches – Morzine – F. Sud Gessien – Anthy SP

###### **Commission des Règlements :**

Clubs en infraction

###### **Commission de l'Arbitrage :**

Estermann - Barbarroux

###### **Commission Technique :**



**Trésorier :**  
ES Thyez

**Commission du Statut de l'Arbitrage :**  
Barbaroux

**Formation :**  
FC La Filière